



EXCLUSIF. Présidentielle 2022 : le programme économique de LR sévèrement jugé



Selon un rapport de **I'Institut Montaigne**, les mesures prônées par la droite pour la présidentielle creuseraient fortement la dette et le déficit public. Quelles seraient les conséquences du programme économique présenté par Les Républicains le 8 décembre 2020 ? C'est à cette question que François Ecalle, magistrat en disponibilité de la Cour des comptes, s'est intéressé pour le compte de **I'Institut Montaigne**. Le think tank d'inspiration libérale inaugure ainsi son analyse des programmes des partis politiques pour l'élection présidentielle de 2022. Voici, en exclusivité, les grandes lignes de ce rapport que Le Point a pu consulter.

La conclusion de François Ecalle est sans appel. Les mesures proposées par Les Républicains creuseraient encore un peu plus le trou abyssal dans les finances publiques alors que l'endettement de la France devrait dépasser 120 % du PIB fin 2020, soit plus de 20 points de plus qu'avant la crise du Covid. Le parti de la droite républicaine promet en effet 70 milliards d'euros de baisse des prélèvements obligatoires. En face, les recettes supplémentaires seraient limitées à 28 milliards. Un écart de... 42 milliards. « En outre, prévient l'ancien rapporteur général du rapport annuel de la Cour des comptes sur les perspectives des finances publiques, ces mesures de baisse des prélèvements obligatoires aggraverait mécaniquement le déficit et l'endettement publics dès leur mise en œuvre alors que les économies proposées ne les réduiraient qu'au bout de plusieurs années et avec beaucoup moins de certitude. »

La mesure la plus coûteuse vise à augmenter de 5 % le salaire net de 90 % des Français grâce à une division par deux de la CSG pesant sur les revenus du travail. Seuls les plus aisés seraient exclus de ce cadeau, ce qui aurait, au passage, l'effet de rendre la CSG progressive. Une mesure que la droite a toujours dénoncée dans le passé... Les Républicains chiffrent cette mesure à 25 milliards d'euros pour les finances publiques. Mais elle risque bien de coûter plus cher, la CSG sur les revenus du travail pesant 90 milliards d'euros, dont 75 milliards pour les 90 % des Français aux revenus les plus modestes, souligne François Ecalle, auteur d'un site Internet de référence sur les finances publiques, Fipeco. Il a ainsi calculé que la facture serait en réalité de 34 milliards d'euros, la CSG ayant été augmentée depuis 2017. Évidemment, le gain de salaire net, soit 184 euros par mois pour une personne gagnant 2 000 euros de salaire



brut, devrait avoir des effets positifs de relance économique. Et, à long terme, cela pourrait encourager les Français à travailler davantage, explique François Ecalte. Mais cela sera loin d'être suffisant pour compenser le trou créé dans les finances publiques.

Les Républicains proposent aussi d'annuler la hausse de la CSG sur les retraités décidée par Emmanuel Macron. Facture supplémentaire : quelque 3 milliards d'euros. « Si la crise sanitaire a particulièrement touché les personnes les plus âgées, la crise économique les a épargnées. Le taux moyen de remplacement des revenus d'activité par les pensions diminuera certes dans le futur, mais cette baisse concernera surtout les futurs retraités. Cette mesure n'est donc pas particulièrement pertinente », balaye François Ecalte. Pour les entreprises, LR propose de baisser les cotisations patronales de 25 milliards d'euros sur l'ensemble des salaires pour faire baisser le coût du travail, y compris sur les emplois plus qualifiés et donc l'emploi industriel. « Il est vrai que (la compétitivité des entreprises) est grevée par des cotisations sociales patronales bien plus importantes en France (10,2 % du PIB en 2019) que dans les moyennes de l'Union européenne (6,9 %) et de la zone euro (7,8 %). Leur réduction contribuerait à alléger ce handicap », commente François Ecalte. Mais ces diminutions de charges sont considérées comme moins efficaces pour créer des emplois que celles sur les seuls bas salaires. Une baisse de la TVA pour les hôtels et les restaurants

LR ajoute à son programme une baisse de TVA dans l'hôtellerie-restauration, sans fournir de chiffrage. Pour François Ecalte, le coût monterait à plus de 2,2 milliards d'euros. Si le secteur a été très touché par la crise sanitaire, « le ciblage sectoriel des mesures d'aide ne peut qu'entraîner une surenchère inopportune de revendications et devrait plutôt laisser place à des aides générales dont le montant serait calculé en fonction de la diminution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 et de l'importance des frais fixes », considère-t-il. Après tout, la culture ou l'événementiel ont aussi été très impactés... Le parti de droite propose également de transformer les prêts garantis par l'État en quasi-fonds propres, sous la forme de prêts participatifs afin de renforcer les entreprises, plombées par la dette Covid. Cela concernerait 25 % de leur montant jusqu'à 40 000 euros. Coût de la mesure : entre 24 milliards (évaluation du parti) et 31 milliards, si l'on considère la valeur des prêts accordés. La dette serait majorée d'autant, même si cela épargnait le déficit public. Cette mesure peut cependant se justifier pour aider les entreprises à traverser la crise, relève François Ecalte, qui préfère cependant la piste d'une aide proportionnelle aux frais fixes des entreprises. Les Républicains proposent enfin de supprimer totalement le forfait social payé par les entreprises sur l'intéressement et la participation. Ce prélèvement a déjà été supprimé pour les entreprises de moins de 50 salariés par la loi PACTE de 2019. Le coût serait de 5 milliards d'euros pour les finances publiques, ce qui creuserait le trou de la Sécu.

Des recettes insuffisantes et incertaines

En face, les recettes apparaissent bien maigres. Elles passent par un relèvement progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 64 ans et l'alignement des modes de calcul des retraites du public et du privé assortis de la fin des régimes spéciaux. Les Républicains en espèrent 30 milliards d'euros, somme ramenée à 20 milliards au bout de 10 ans par François Ecalte et même « probablement beaucoup moins ». L'alignement du public sur le privé ne génère en effet pas d'économies budgétaires car les taux de remplacement par rapport au salaire de fin de carrière sont aujourd'hui à peu près les mêmes, même si, comme le note ce spécialiste des comptes publics, cette situation est le fruit du hasard. Le gain de la suppression des régimes spéciaux pourrait, quant à lui, atteindre 2 milliards d'euros, à supposer que LR n'accorde aucune compensation aux agents visés, contrairement à ce qui s'était passé lors de la réforme de 2008 de Nicolas Sarkozy. Le parti de droite promet par ailleurs de lutter sans merci contre la fraude fiscale et sociale. « À supposer que les recommandations de LR permettent de doubler les récupérations de prestations indues et d'augmenter de 10 % les recettes tirées du



contrôle fiscal, ce qui constituerait un bon résultat, le gain pour les finances publiques ne serait que de 3 milliards par an », et non 10 milliards comme espéré, commente François Ecalle. Augmenter le temps de travail des fonctionnaires

La dernière proposition du parti de droite prévoit l'augmentation du temps de travail des fonctionnaires pour atteindre celui des salariés du privé. « Un alignement sur le secteur privé pourrait théoriquement permettre de réduire de 8 % les effectifs de la fonction publique (soit plus de 400 000 postes) et de 8 % la masse salariale brute des administrations publiques en maintenant le volume de services publics, soit une économie de 16 milliards d'euros par an à terme », salue François Ecalle. Mais cette diminution d'emplois dans la fonction publique n'est possible qu'avec les départs en retraite ou via le non-remplacement des fins de contrat. « Dans ces conditions, une économie annuelle de 10 milliards d'euros (soit la suppression de 275 000 postes) à un horizon de 5 ans semble être un maximum. En outre, prévient l'expert, la durée annuelle moyenne du travail des fonctionnaires serait alors supérieure à la durée légale et il faudrait certainement en payer une partie plus importante en heures supplémentaires. » Comme LR prévoit d'utiliser la moitié des économies générées pour des revalorisations salariales, l'économie finale serait limitée à 5 milliards d'euros.

Vers un concours de baisses d'impôts ou de hausses des dépenses ?

Sans préjuger de la pertinence économique de ce programme, sa mise en œuvre « contribuerait donc à fortement dégrader les comptes publics », tranche donc François Ecalle. « Le contexte actuel donne l'impression que l'endettement public n'est plus un problème. Je crains donc que la présidentielle ne se transforme en un concours pour savoir qui proposera le plus de baisses d'impôts ou de hausses des dépenses. À court et moyen terme, il faut évidemment accepter cet endettement nécessaire, mais lorsque la situation s'améliorera, il faudra reprendre le contrôle de la dette publique, au moins pour la stabiliser, car on ne pourra pas toujours compter sur un soutien illimité des banques centrales », prévient-il.

Peut-on espérer que les diminutions d'impôts des Républicains s'autofinancent en permettant une relance économique assez forte ? « C'est ce qu'ont espéré beaucoup de gouvernements français depuis 50 ans. Baisser les impôts a bien un effet positif sur l'activité, mais rarement suffisant pour combler le déficit créé initialement, d'autant que les dépenses publiques ont souvent été augmentées en parallèle, balaye François Ecalle. Si bien qu'il a ensuite souvent fallu essayer de combler le déficit par une réaugmentation des impôts ou des tentatives de baisse des dépenses. » Les Républicains se seraient-ils laissé envoûter par les charmes de l'argent magique ?

